



Intervention de Luc Charmasson, Vice-Président du CSF BOIS

**« La place du bois énergie en France:
quels objectifs et quels moyens ? »**

**Colloque National Biomasse SER-FBE
Mardi 01 juillet 2014**

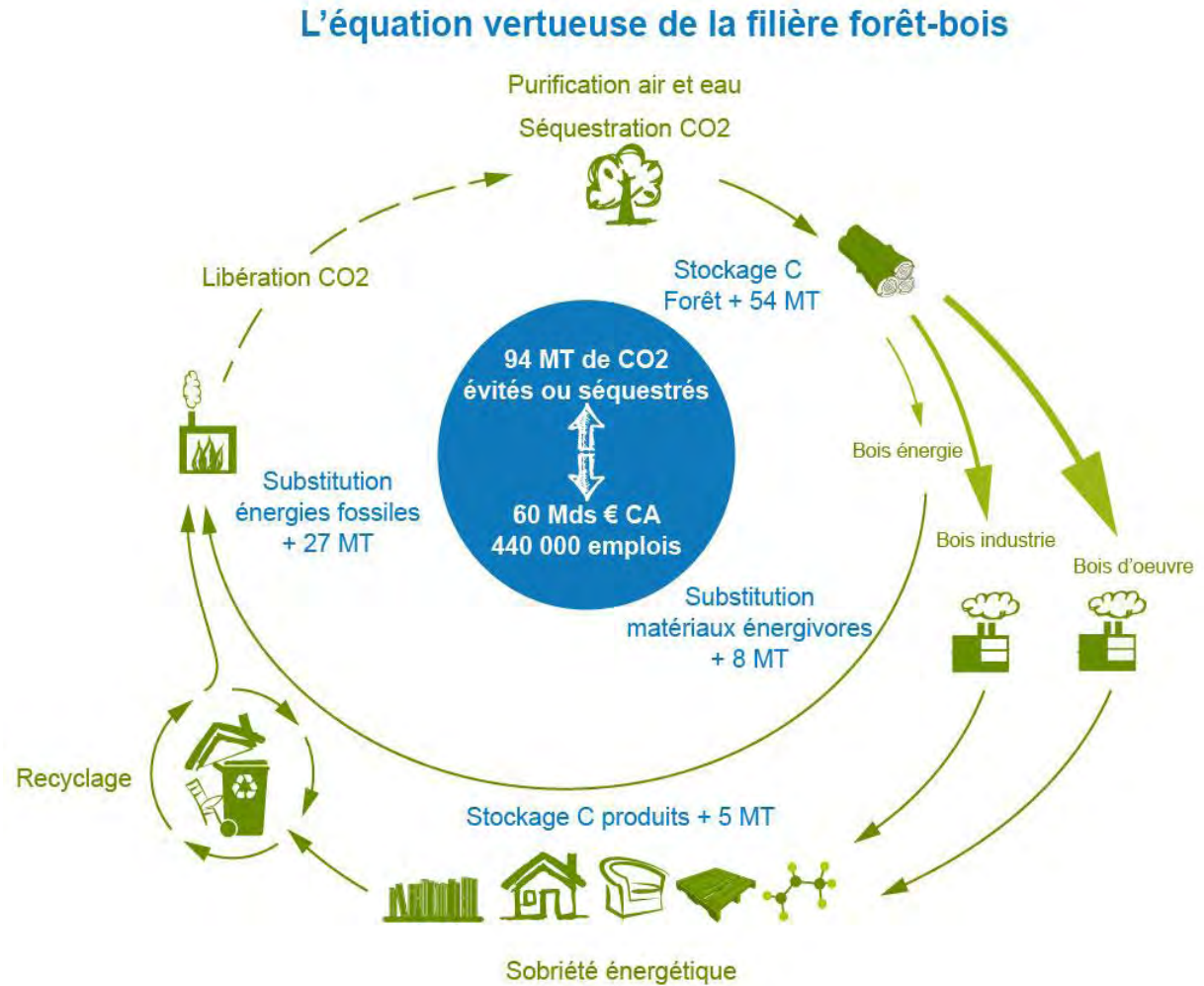
La filière forêt-bois dans la transition écologique

Contribution Indispensable

- A la lutte contre le changement climatique
- Au remplacement du carbone fossile et des ressources fossiles

= Création conjointe de valeur économique et écologique

= La croissance verte à grande échelle



La stratégie du CSF-Bois dans la transition écologique

L'indispensable contribution de la filière forêt-bois

- une forêt renouvelée = capacité de séquestration,
- du bois matériau = efficacité énergétique et un stockage long du carbone,
- le bois énergie = principale source d'ENR,
- les déchets bois = économie de ressources,
- et tous les usages du bois = matières premières renouvelables

dans le respect de la multifonctionnalité de la forêt.

Donc une filière dynamique, créatrice d'emplois et de valeur

Les enjeux de la stratégie proposée

1. Optimiser des ressources naturelles françaises en accroissant l'offre de bois au profit de tous les acteurs de la filière forêt-bois et de l'économie du pays.
2. Permettre une contribution ambitieuse de la filière forêt-bois aux futurs objectifs ENR (BE) et de bilan carbone sans provoquer des déséquilibres auprès d'autres maillons de la filière.
3. Développer harmonieusement une filière de transformation pour des marchés sachant que tous les usages sont liés économiquement par la valeur de la ressource.

→ Suivre:

- **l'accroissement biologique forestier annuel et de la consommation annuelle de bois**
- **la contribution du bois énergie au bouquet énergétique français (Mtep)**
- **la valeur ajoutée créée par la filière en France**

Le diagnostic actuel sur le bois énergie dans la filière

1. Les objectifs ambitieux d'ENR 2020 (16 Mtep en 2020 ? soit +28 Mm3)
 - ➔ politique adaptée au niveau de la filière dans sa globalité ;
1. Un potentiel de ressources en bois :
 - ➔ l'amélioration de la gestion et de l'exploitation forestière,
 - ➔ le développement de l'activité de sciage (connexes de bois)
 - ➔ la valorisation de nos déchets bois.
3. En évitant les conflits d'usage
 - ➔ une offre accrue pour toute la filière bois.

La stratégie du CSF-Bois dans le cadre la transition écologique et énergétique:

un plan d'actions en 3 points SOUS RESERVE d'engagements mutuels

Actions cadre n°1

« Articuler harmonieusement les différents usages du bois »

Objectifs

- un développement harmonieux du bois énergie au sein de la filière et sur le territoire
- un respect de la stratégie bas carbone et des PPE sur la base d'objectifs réalistes impartis au BE

Les sous-actions/étapes proposées :

- Améliorer la connaissance des ressources en bois et leurs flux (notion de bassins).
- Définir des objectifs réalistes pour le BE : études prospectives partagées
- Réviser la mise en œuvre de la politique du BE : transformation des cellules biomasse en cellules d'articulation des usages

Suivi : la volatilité des prix sur un panel de produits bois

Actions cadre n°2 :

« lancer un plan déchets bois / bois en fin de vie en France »

Objectifs:

- Augmenter les volumes collectés et traités des déchets de bois
- Augmenter la valorisation des bois déchets en France
- Détendre les conflits d'usage

Les sous-actions/étapes proposées:

- développer des filières de valorisation énergétique et matière des produits en fin de vie
- accompagner la filière dans l'économie circulaire : l'éco-conception, tri, recyclage
- financer l'économie circulaire dans la filière bois

Suivi : volume de déchets bois collectés et valorisés en France

Actions cadre n°3

« Organiser le financement écologique du fonds stratégique »

objectifs :

- Augmenter l'offre de bois pour répondre aux objectifs TE
- Renouveler la forêt (changement climatique)
- Faire reconnaître le cercle vertueux du C de la filière forêt-bois

Les sous-actions/étapes proposées :

- Le Plan Forêt-Bois pour la France 2020 = la politique publique la moins onéreuse pour lutter efficacement contre le changement climatique
- Abonder le fonds stratégique à partir de sources permises par le développement de l'économie verte (marchés carbone, compensation carbone, fiscalité écologique)
- Définir le plan d'investissement du fonds stratégique.

Suivi : nombre d'ha reboisés (et plants) pour la production de bois

Conclusion

Quels objectifs et quels moyens ?

➔ des objectifs et des moyens cohérents et réalistes à l'échelle de l'ensemble de la filière.

Contribution du CSF Bois :

- Une stratégie globale interministérielle et interprofessionnelle
- En faveur d'une filière économique dynamique reposant sur la gestion durable des forêts

Mais il n'est qu'une plateforme de réflexion et d'organisation d'actions consensuelles.

La parole est aux acteurs réunis dans cette table ronde